



NAFTA Technical Working Group on Pesticides
Grupo de Trabajo Técnico del TLCAN sobre Plaguicidas
Groupe de travail technique de l'ALENA sur les pesticides

Le 23 novembre 2004

Monsieur Chris Warfield
Directeur, Affaires réglementaires
Bayer CropScience
3800-1125 promenade Colonel By
Ottawa (Ontario) K1S 5R1

Monsieur Joseph D. Wisk
Gestionnaire, Affaires réglementaires
BASF Corporation
P.O. Box 13528
26 Davis Drive
Research Triangle Park, NC 27709

Monsieur J. Angel Saavedra, Ph.D.
Spécialiste du Mexique et des Caraïbes en matière de réglementation
Dow AgroSciences de México
Ave. Vallarta 6503, piso 8
Torre Corey-Concentro
Guadalajara, Jalisco, Mexico 45010

Messieurs les co-présidents du Groupe de travail de l'industrie,

Nous vous écrivons pour assurer le suivi à la proposition soumise par le Groupe de travail de l'industrie (GTI) de l'ALENA intitulée « Systématisation des demandes d'exemption relative à la présentation de données sur les essais au champ concernant les résidus de pesticides ». Comme demandé par le GTI, le Conseil exécutif du Groupe de travail technique (GTT) de l'ALENA sur les pesticides a discuté cette proposition lors de sa dernière réunion en juin 2004. À ce moment-là, le GTT a confirmé que les États-Unis et le Canada possédaient déjà des dispositions réglementaires en place pour permettre aux titulaires d'homologation de demander des exemptions relatives à la présentation de données conformément à leurs exigences nationales. Le Mexique commence seulement à élaborer sa réglementation en cette matière. Par conséquent, le Conseil exécutif a décidé qu'un nouveau projet sur les exemptions relatives à la présentation de données de l'ALENA n'était pas justifié.

Aux États-Unis en particulier, les questions liées aux résidus chimiques seraient envoyées au Chemistry Science Advisory Committee (CHEMSAC) à des fins de considération. Les questions liées à l'exposition professionnelle et résidentielle seraient envoyées à l'OPP Exposure Science Advisory Committee (EXPOSAC) à des fins de considération.

Au Canada, les demandes d'exemption fondée sur la science liées à l'exemption de données requises seraient envoyées à la division scientifique appropriée à des fins de considération. Les scientifiques et les cadres de l'ARLA considèrent la validité et l'acceptabilité de ces demandes d'exemption au moment du processus d'examen des demandes d'homologation.

Au besoin, les États-Unis et le Canada partageront des renseignements sur leurs processus nationaux tandis que le Mexique élaborera sa réglementation en cette matière.

Le GTT apprécie votre intérêt dans les exemptions relatives à la présentation de données et les représentants gouvernementaux respectifs du GTT seraient ouverts à davantage de discussions lors d'une réunion officielle pendant la prochaine rencontre avec les intervenants à Merida.

Nous encourageons le GTI à continuer ses efforts d'identification des questions essentielles d'importance en matière d'harmonisation de la réglementation des pesticides au sein des pays de l'ALENA.

Nous espérons votre participation à la prochaine réunion des intervenants du GTT prévue le 2 décembre à Merida, au Mexique.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Cathleen McInerney Barnes,
Au nom du Conseil exécutif et du secrétariat de l'ALENA